

Lors du dernier Conseil municipal à Orléans, on a assisté à un long discours sur le « développement durable », suivi de l'annonce d'un nouveau projet en ce sens (alors que la « Charte de l'Environnement » a été élaborée il y a quelques années – comme l'a... Lors du dernier Conseil municipal à Orléans, on a assisté à un long discours sur le « développement durable », suivi de l'annonce d'un nouveau projet en ce sens (alors que la « Charte de l'Environnement » a été élaborée il y a quelques années – comme l'a rappelé Nino-Anne DUPIEUX – et qu'on est censé la mettre en œuvre).

Je n'ai qu'une seule remarque à faire à ce sujet : les mots perdent leur sens quand on refuse d'agir en conséquence ! Chacun sait que l'un des principaux objectifs des projets de « développement durable » est de favoriser la réalisation de transports en commun modernes et nettement moins polluants et consommateurs d'énergie que la voiture ou d'autres modes de transports. Les travaux de la deuxième ligne de tram devraient être en cours ! Elle aurait dû ouvrir en 2005 ! Nos beaux parleurs l'ont purement et simplement enterrée. De même chaque fois que l'on refait une voirie nouvelle, ils nous expliquent qu'il est impossible d'y installer une piste cyclable. Ils sont pour le principe, bien sûr, mais à la seule condition de ne pas le mettre en œuvre...

JPS

Thème : Textes sur Orléans